



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 décembre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 décembre 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 décembre 2007

Raccordement du boulo-drome au réseau de distribution publique d'énergie électrique - Convention entre la SOREGIES Deux-Sèvres et la Ville de Niort

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M. Robert PLANTECOTE - M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine BIMES - Mme Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - M. Marc THEBAULT - M. Jean-Louis EPPLIN - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : Guillaume JUIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Stéphane TRONEL donne pouvoir à Jean-Louis EPPLIN
- Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Danièle GANDILLON
- Françoise HALAT donne pouvoir à Joël RENOUX
- Christabelle CHOLLET donne pouvoir à Marc THEBAULT

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM - Mme Michelle LE FRIANT -

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 décembre 2007

DELIBERATION D20070542

PATRIMOINE BATI ET MOYENS

Raccordement du boulo-drome au réseau de distribution publique d'énergie électrique - Convention entre la SOREGIES Deux-Sèvres et la Ville de Niort

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Le boulodrome est un équipement de loisirs ancien, initialement alimenté en électricité par le comptage tarif vert du camping municipal mitoyen, situé sur la concession E.D.F.

Par délibérations en dates des 22 septembre et 23 octobre 2006, la Ville de Niort a cédé à la CAN les parcelles de terrain correspondant à cet ancien camping, pour permettre la création du Pôle Universitaire de Niort.

Afin d'alimenter à nouveau cet équipement en électricité, un nouveau branchement est nécessaire. Il nécessite la réalisation d'équipements publics exceptionnels, et notamment l'extension du réseau de distribution publique d'énergie électrique sous la maîtrise d'ouvrage de SOREGIES Deux-Sèvres, les travaux se situant dans sa zone de compétence. Le montant total des travaux s'élève à 5 994,27 € TTC.

Il est donc nécessaire de passer une convention entre la SOREGIES Deux-Sèvres et la Ville de Niort pour confirmer les modalités du financement de ces travaux dont la totalité du coût est à la charge de la Ville de Niort.

Les crédits correspondants sont inscrits au chapitre 21, sous fonction 4111, compte 2128.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention annexée à la présente délibération à souscrire avec la SOREGIES Deux-Sèvres relative au financement des travaux pour le raccordement du boulodrome au réseau de distribution électrique.

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Gilles FRAPPIER